



# Formulaire d'autoévaluation des écoles

Si vous avez des questions sur la sécurité ou le contrôle des risques, contactez nos spécialistes à [riskcontrol@adventistrisk.org](mailto:riskcontrol@adventistrisk.org)

## ÉCOLE

	DATE :
NOMBRE D'ÉTUDIANTS :	NOMBRE DE RÉSIDENTS :

## INSPECTEURS

1.	2.
----	----

## ► SECTION A : POINTS ADMINISTRATIFS

	LISTE DE CONTRÔLE	OUI	NON	S.O.	DESCRIPTION	LIEU	RECOMMANDATIONS FORMULÉES	DATE DE LA CORRECTION
1.	Un formulaire de demande d'emploi doit être rempli.	OUI	NON	S.O.				
2.	L'école dispose d'un agent de sécurité.	OUI	NON	S.O.				
3.	L'école dispose d'un comité de sécurité.	OUI	NON	S.O.				
4.	L'école organise des réunions périodiques sur la sécurité avec le personnel.	OUI	NON	S.O.				
5.	Le personnel de l'école est formé et connaît son rôle en cas d'urgence.	OUI	NON	S.O.				
6.	La vérification des antécédents judiciaires des employés et des bénévoles est effectuée.	OUI	NON	S.O.				
7.	Un programme de prévention de la maltraitance des enfants est en place.	OUI	NON	S.O.				



► SECTION A : ADMINISTRATIVA (suite)

	LISTE DE CONTRÔLE	OUI	NON	S.O.	DESCRIPTION	LIEU	RECOMMANDATIONS FORMULÉES	DATE DE LA CORRECTION
8.	L'école ou la fédération dispose d'une politique écrite concernant les délinquants sexuels.	OUI	NON	S.O.				
9.	Des plans écrits de mesures en cas de catastrophe sont mis en place et les simulations correspondantes sont effectuées (incendie, tremblement de terre, ouragan, tornade, violences, évacuation de l'école, élèves perdus ou disparus, selon le contexte).	OUI	NON	S.O.				
10.	Une directive écrite concernant les armes et la prévention de la violence est mise en place.	OUI	NON	S.O.				
11.	Un examen minutieux est mené pour détecter une éventuelle détention d'armes.	OUI	NON	S.O.				
12.	La valeur de tous les bâtiments est actualisée.	OUI	NON	S.O.				
13.	L'école possède une liste écrite comprenant un inventaire accompagné de photographies du contenu du bâtiment et des objets de valeur.	OUI	NON	S.O.				
14.	La gestion de l'argent liquide et des déboursements est faite en présence de plusieurs personnes.	OUI	NON	S.O.				
15.	Les clôtures, les portails et les panneaux de signalisation de l'école sont énumérés dans la police ou la liste des biens.	OUI	NON	S.O.				
16.	Les réservoirs de combustibles en vrac sont énumérés dans la police ou la liste des biens.	OUI	NON	S.O.				
17.	Un système de sécurité est mis en place.	OUI	NON	S.O.				



# Formulario de autoencuesta para escuela

## ► SECTION A : ADMINISTRATIVA (suite)

	LISTE DE CONTRÔLE	OUI	NON	S.O.	DESCRIPTION	LIEU	RECOMMANDATIONS FORMULÉES	DATE DE LA CORRECTION
18.	Les ascenseurs font l'objet d'un entretien périodique et d'une révision annuelle.	OUI	NON	S.O.				
19.	Un programme d'entretien préventif pour l'école est en place.	OUI	NON	S.O.				
20.	Des mesures de contrôle des clés sont en place, un inventaire en est maintenu à jour, les clés sont marquées « NE PAS faire de copie ».	OUI	NON	S.O.				
21.	Les clés des installations sont périodiquement changées.	OUI	NON	S.O.				
22.	Une directive concernant l'utilisation des téléphones cellulaires (appareils portables) par les conducteurs est établie et appliquée.	OUI	NON	S.O.				
23.	L'école dispose d'un défibrillateur externe automatisé (DEA).	OUI	NON	S.O.				
24.	Le DEA est vérifié et entretenu conformément aux exigences du fabricant ou de l'État. Le personnel est formé à son utilisation conformément aux instructions de l'appareil.	OUI	NON	S.O.				



## ► SECTION B : SÉCURITÉ DU PERSONNEL

LISTE DE CONTRÔLE	OUI	NON	S.O.	DESCRIPTION	LIEU	RECOMMANDATIONS FORMULÉES	DATE DE LA CORRECTION
1. Le personnel et les bénévoles sont formés et expérimentés pour ce qui est des tâches qui leur sont attribuées, des équipements utilisés, etc.	OUI	NON	S.O.				
2. Les formations sont documentées.	OUI	NON	S.O.				
3. Une formation concernant les matières chimiques ou dangereuses est fournie et documentée.	OUI	NON	S.O.				
4. Des fiches de données de sécurité des matériaux (FDSM) ou des fiches de données de sécurité (FDS) sont tenues à jour pour tous les produits chimiques.	OUI	NON	S.O.				
5. Des équipements de protection contre les chutes sont utilisés conformément aux normes de l'OSHA.	OUI	NON	S.O.				
6. Dans le respect de la réglementation de l'OSHA, les formations de tous les opérateurs de chariots élévateurs à fourche et de chariots élévateurs à grande portée sont achevées, documentées et actualisées.	OUI	NON	S.O.				



## ► SECTION C : POINTS GÉNÉRAUX

LISTE DE CONTRÔLE	OUI	NON	S.O.	DESCRIPTION	LIEU	RECOMMANDATIONS FORMULÉES	DATE DE LA CORRECTION
1. Des plans d'évacuation sont affichés dans tous les bâtiments.	OUI	NON	S.O.				
2. Les plans d'itinéraires de sortie sont affichés dans tout l'immeuble.	OUI	NON	S.O.				
3. Deux exercices de simulation d'incendie sont effectués au cours du premier mois de l'école, puis un exercice par mois est mené durant le reste de l'année scolaire.	OUI	NON	S.O.				
4. Des exercices de simulation d'incendie sont effectués dans les dortoirs au moins une fois par trimestre.	OUI	NON	S.O.				
5. Des exercices de simulation de tremblement de terre ou autres sont effectués, selon ce qu'exige la juridiction locale.	OUI	NON	S.O.				
6. Le système d'alarme incendie est testé pendant les exercices, et testé et entretenu périodiquement.	OUI	NON	S.O.				
7. Les systèmes de gicleurs (s'ils sont installés) sont inspectés annuellement.	OUI	NON	S.O.				
8. L'éclairage de secours est installé, il fonctionne correctement, et il est testé mensuellement par le personnel. Les inspections sont enregistrées et conservées dans les dossiers.	OUI	NON	S.O.				
9. Des extincteurs portatifs sont pourvus, étiquetés, vérifiés mensuellement pour ce qui est de leur bonne pression et leur non-dégradation. Des inspections annuelles sont menées par une entreprise professionnelle, les rapports d'inspection sont archivés.	OUI	NON	S.O.				
10. Un extincteur portatif est visible classe k et correctement accroché dans un rayon de 15 à 23 mètres (50 à 75 pieds) dans tous les bâtiments.	OUI	NON	S.O.				



# Formulario de autoencuesta para escuela

## ► SECTION C : POINTS GÉNÉRAUX (suite)

	LISTE DE CONTRÔLE	OUI	NON	S.O.	DESCRIPTION	LIEU	RECOMMANDATIONS FORMULÉES	DATE DE LA CORRECTION
11.	Les détecteurs de fumée et de chaleur sont en bon état et sont entretenus deux fois par an (changement des piles).	OUI	NON	S.O.				
12.	Les dortoirs comportant des systèmes à combustibles fossiles sont équipés de détecteurs de monoxyde de carbone connectés.	OUI	NON	S.O.				
13.	Des bouches d'incendie en état de fonctionnement sont disponibles à travers tout le campus et l'approvisionnement en eau est suffisant.	OUI	NON	S.O.				
14.	Les portes de sortie sont en bon état et fonctionnent correctement.	OUI	NON	S.O.				
15.	Les portes de sortie principales sont équipées d'un dispositif antipanique. Il n'y a pas de chaînes, de pènes dormants, etc., sur les portes de sortie de secours équipées d'un dispositif antipanique.	OUI	NON	S.O.				
16.	Toutes les portes de sortie qui ne sont pas équipées de dispositif antipanique sont déverrouillées pendant que le bâtiment est occupé. Il n'y a pas de chaînes, de pènes dormants enclenchés, etc.	OUI	NON	S.O.				
17.	Les portes de sortie s'ouvrent vers l'extérieur et ne sont obstruées par aucun obstacle, tant à l'intérieur comme à l'extérieur (à savoir, une accumulation de glace ou de neige qui empêcherait l'ouverture de la porte).	OUI	NON	S.O.				
18.	Les portes, couloirs et escaliers que l'on pourrait confondre avec des sorties sont signalés par un panneau « SANS ISSUE ».	OUI	NON	S.O.				
19.	Les couloirs sans issue ne dépassent pas 6,1 mètres (20 pieds) de long.	OUI	NON	S.O.				
20.	L'éclairage est suffisant dans tous les bâtiments de l'école et dans tout l'établissement.	OUI	NON	S.O.				



# Formulario de autoencuesta para escuela

## ► SECTION C : POINTS GÉNÉRAUX (suite)

LISTE DE CONTRÔLE	OUI	NON	S.O.	DESCRIPTION	LIEU	RECOMMANDATIONS FORMULÉES	DATE DE LA CORRECTION
21. Le ménage est fait correctement dans tous les bâtiments. Des poubelles pourvues de couvercles sont disposées partout.	OUI	NON	S.O.				
22. La capacité d'occupation et les plans d'évacuation des salles de « rassemblement » sont affichés (à savoir, cantine, gymnases, auditoriums, etc.).	OUI	NON	S.O.				
23. Les salles pouvant contenir 50 occupants et plus, ou d'une superficie de plus de 93 m <sup>2</sup> (1000 pi <sup>2</sup> ), disposent de deux portes de sortie.	OUI	NON	S.O.				
24. Les portes de sortie desservant 100 personnes ou plus sont pourvues d'un dispositif antipanique (50 ou plus dans certaines juridictions).	OUI	NON	S.O.				
25. Les bougies sont interdites (hormis les bougies à pile).	OUI	NON	S.O.				
26. Les cheminées pour foyer à bois sont inspectées et ramonées périodiquement.	OUI	NON	S.O.				
27. Les ballons d'eau chaude sont sécurisés et équipés de soupapes de surpression.	OUI	NON	S.O.				
28. Les couvercles des prises électriques, des interrupteurs d'éclairage et des boîtes de jonction sont en place dans tous les bâtiments.	OUI	NON	S.O.				
29. Les installations et réparations électriques sont effectuées par un électricien agréé.	OUI	NON	S.O.				
30. Le câblage et les panneaux électriques sont en bon état. Les couvercles des panneaux sont bien mis en place.	OUI	NON	S.O.				



## ► SECTION C : POINTS GÉNÉRAUX (suite)

LISTE DE CONTRÔLE	OUI	NON	S.O.	DESCRIPTION	LIEU	RECOMMANDATIONS FORMULÉES	DATE DE LA CORRECTION
31. Un disjoncteur différentiel de fuite à la terre est installé pour les prises placées dans un rayon de 2 mètres (6 pieds) autour des lavabos, et pour les prises extérieures et les aires de véhicules récréatifs, etc.	OUI	NON	S.O.				
32. Du papier ignifuge est utilisé pour les décorations. Les décorations en papier ne doivent pas couvrir plus de 20 % de la surface du mur.	OUI	NON	S.O.				
33. Une fenêtre percée dans le mur ou dans la porte de chaque salle de classe et bureau permet de voir à l'intérieur.	OUI	NON	S.O.				
34. Pas d'utilisation de rallonges électriques (l'usage limité de barrettes multiprises est acceptable).	OUI	NON	S.O.				
35. Aucun câble électrique, téléphonique ou autre obstacle ne traîne dans les allées et couloirs.	OUI	NON	S.O.				



## ► SECTION D : LOCAL ÉLECTRIQUE ET SALLES DES MACHINES

LISTE DE CONTRÔLE	OUI	NON	S.O.	DESCRIPTION	LIEU	RECOMMANDATIONS FORMULÉES	DATE DE LA CORRECTION
1. Des portes coupe-feu sont installées, elles sont à fermeture automatique et son verrouillées en tout temps.	OUI	NON	S.O.				
2. Le ménage est fait correctement.	OUI	NON	S.O.				
3. Les traversées de murs, de plafonds et de planchers sont scellées à l'aide de matériaux ou de dispositifs résistants au feu.	OUI	NON	S.O.				
4. La révision et l'entretien des systèmes mécaniques, électriques et de chauffage, ventilation et climatisation (CVC) se fait annuellement, ou selon les recommandations du fabricant.	OUI	NON	S.O.				
5. Les commutateurs principaux, les vannes d'arrêt et la plomberie sont convenablement étiquetés.	OUI	NON	S.O.				
6. Les couvercles des panneaux électriques, des prises électriques, des boîtes de jonction et des interrupteurs d'éclairage sont en place. Le câblage électrique est en bon état.	OUI	NON	S.O.				
7. Un espace libre de 91 cm (3 pieds) est respecté devant et sous les panneaux électriques et d'autres équipements.	OUI	NON	S.O.				
8. Un disjoncteur différentiel de fuite à la terre est installé pour les prises placées dans un rayon de 2 mètres (6 pieds) autour des lavabos, etc.	OUI	NON	S.O.				
9. La salle ne contient ni combustibles, ni produits inflammables, ni entreposage général.	OUI	NON	S.O.				
10. Les produits chimiques sont correctement étiquetés et entreposés.	OUI	NON	S.O.				



## ► SECTION E : CORRIDORS ET COULOIRS

LISTE DE CONTRÔLE	OUI	NON	S.O.	DESCRIPTION	LIEU	RECOMMANDATIONS FORMULÉES	DATE DE LA CORRECTION
1. Les couloirs, sorties et escaliers ne servent pas de zone de stockage et ne sont obstrués par aucun obstacle.	OUI	NON	S.O.				
2. Les couloirs sans issue ne dépassent pas 6,1 mètres (20 pieds) de long et sont correctement signalés.	OUI	NON	S.O.				
3. Les panneaux de sortie sont installés et éclairés.	OUI	NON	S.O.				
4. Les portes-coupe-feu et pare-fumée sont maintenues fermées ou se ferment automatiquement au moment du déclenchement du système d'incendie.	OUI	NON	S.O.				
5. L'éclairage de secours est installé, il fonctionne correctement et il est testé mensuellement.	OUI	NON	S.O.				



## ► SECTION F : SURFACES DE PASSAGE ET DE TRAVAIL

	LISTE DE CONTRÔLE	OUI	NON	S.O.	DESCRIPTION	LIEU	RECOMMANDATIONS FORMULÉES	DATE DE LA CORRECTION
1.	L'éclairage est suffisant dans tout l'établissement.	OUI	NON	S.O.				
2.	La surface des sols, les marches, etc., sont-elles en bon état, ne présentent pas de risques de trébuchement ni de surfaces glissantes.	OUI	NON	S.O.				
3.	Les ouvertures dans les sols sont correctement protégées.	OUI	NON	S.O.				
4.	Les tapis ne comportent ni déchirures ni plis.	OUI	NON	S.O.				
5.	Des panneaux « Sol mouillé » sont utilisés après les opérations de nettoyage des sols.	OUI	NON	S.O.				
6.	Les portes et baies entièrement vitrées sont correctement mises en évidence par des marques ou des autocollants.	OUI	NON	S.O.				
7.	Toutes les marches sont équipées d'une rampe solidement fixée. La hauteur des marches d'escalier est uniforme.	OUI	NON	S.O.				
8.	Les côtés ouverts des escaliers et des paliers sont protégés par des garde-corps.	OUI	NON	S.O.				
9.	Les balcons et les espaces de rangement supérieurs sont pourvus de garde-corps, de lisses intermédiaires et de plinthe de sécurité.	OUI	NON	S.O.				
10.	Les barreaux des garde-corps et balustrades sont espacés de moins de 10 cm (4 pouces).	OUI	NON	S.O.				



## ► SECTION G : EXTÉRIEURS DES BÂTIMENTS ET TERRAINS DE L'ÉCOLE

LISTE DE CONTRÔLE	OUI	NON	S.O.	DESCRIPTION	LIEU	RECOMMANDATIONS FORMULÉES	DATE DE LA CORRECTION
1. L'église dispose d'un programme de déneigement et d'élimination de la glace.	OUI	NON	S.O.				
2. Un éclairage périphérique fonctionnant du crépuscule jusqu'à l'aube est installé. Les aires de stationnement, les trottoirs et les allées sont bien éclairés. Les barrières à chaîne comportent des réflecteurs.	OUI	NON	S.O.				
3. Les aires de stationnement et les trottoirs sont en bon état. Ils ne présentent pas de nids-de-poule ou de fissures et ne sont pas jonchés de débris.	OUI	NON	S.O.				
4. Les peintures extérieures, les revêtements des bâtiments et la maçonnerie ou les parpaings de tous les bâtiments sont en bon état.	OUI	NON	S.O.				
5. Les fenêtres ne comportent ni fissures ni vitres brisées. Les vitrages et joints d'étanchéité sont en bon état.	OUI	NON	S.O.				
6. Les matériaux des toitures sont en bon état, il n'y a pas de débris sur les toits, les solins et les gouttières sont bien en place.	OUI	NON	S.O.				
7. Toutes les marches sont équipées d'une rampe et les rampes d'escalier sont solidement fixées. Les barreaux des garde-corps et balustrades sont espacés de moins de 10 cm (4 pouces).	OUI	NON	S.O.				
8. La végétation desséchée et les débris sont suffisamment éloignés des bâtiments (l'espace généralement admis est de 9 mètres [30 pieds]). Les mauvaises herbes sont enlevées, les arbres et les arbustes sont taillés et les branches mortes sont coupées. Les déchets résultants sont correctement traités.	OUI	NON	S.O.				
9. La végétation est maintenue à distance suffisante des réservoirs de propane.	OUI	NON	S.O.				



## ▶ SECTION G : EXTÉRIEURS DES BÂTIMENTS ET TERRAINS DE L'ÉCOLE (suite)

LISTE DE CONTRÔLE		OUI	NON	S.O.	DESCRIPTION	LIEU	RECOMMANDATIONS FORMULÉES	DATE DE LA CORRECTION
10.	Les réservoirs de propane sont protégés des véhicules par des poteaux de protection, de gros blocs de pierre, etc.	OUI	NON	S.O.				
11.	Les réservoirs de propane sont convenablement étiquetés (contactez le fournisseur si les réservoirs ne le sont pas).	OUI	NON	S.O.				



## ► SECTION H : CANTINE ET CUISINE

LISTE DE CONTRÔLE	OUI	NON	S.O.	DESCRIPTION	LIEU	RECOMMANDATIONS FORMULÉES	DATE DE LA CORRECTION
1. Toutes les sorties sont clairement signalées par des panneaux homologués bien visibles. Les portes des issues principales sont équipées d'un dispositif antipanique.	OUI	NON	S.O.				
2. Toutes les portes de sortie qui ne sont pas équipées de dispositif antipanique sont déverrouillées pendant que le bâtiment est occupé. Il n'y a pas de chaînes, de pènes dormants enclenchés, etc.	OUI	NON	S.O.				
3. Les portes de sortie s'ouvrent vers l'extérieur et ne sont obstruées par aucun obstacle, tant à l'intérieur comme à l'extérieur (à savoir, une accumulation de glace ou de neige qui empêcherait l'ouverture de la porte).	OUI	NON	S.O.				
4. Les sols sont maintenus propres et secs, et des panneaux portatifs sont utilisés pour signaler la présence de sols humides ou de risques dans la cuisine et la cantine.	OUI	NON	S.O.				
5. Des extincteurs portatifs sont pourvus, étiquetés, vérifiés mensuellement pour ce qui est de leur bonne pression et leur non-dégradation. Des inspections annuelles sont menées par une entreprise professionnelle, les rapports d'inspection sont archivés.	OUI	NON	S.O.				
6. Un extincteur de classe K est pourvu dans la cuisine, il est étiqueté, vérifié visuellement tous les mois. Des inspections annuelles sont menées par une entreprise professionnelle, les rapports d'inspection sont archivés.	OUI	NON	S.O.				
7. Le système d'extinction d'incendie de la ligne de cuisson fait l'objet d'une maintenance deux fois par an (étiquette actualisée).	OUI	NON	S.O.				
8. Les filtres d'évacuation, les conduits, la hotte et le ventilateur sont nettoyés périodiquement et il n'y a pas d'accumulation de graisse dans les cuisines.	OUI	NON	S.O.				



## ► SECTION H : CANTINE ET CUISINE (suite)

	LISTE DE CONTRÔLE	OUI	NON	S.O.	DESCRIPTION	LIEU	RECOMMANDATIONS FORMULÉES	DATE DE LA CORRECTION
9.	Les serpentins, les moteurs et les compresseurs des réfrigérateurs sont vérifiés et nettoyés périodiquement.	OUI	NON	S.O.				
10.	Chaque chambre froide de congélation ou de réfrigération est munie d'un loquet de sécurité ou d'une poignée d'évacuation intérieure et ce système fonctionne correctement.	OUI	NON	S.O.				
11.	Les aliments ne sont pas entreposés par terre.	OUI	NON	S.O.				
12.	Un programme de lutte contre les rongeurs est en place.	OUI	NON	S.O.				
13.	Les aliments congelés sont conservés à -17,8 °C (0 °F) et les aliments froids sont entreposés à une température inférieure à 4,4 °C (40 °F). Ils sont couverts et étiquetés.	OUI	NON	S.O.				
14.	Les aliments chauds sont conservés au-dessus de 60 °C (140 °F).	OUI	NON	S.O.				
15.	Les équipements de cuisine sont correctement alignés sous les buses d'extinction d'incendie de la hotte.	OUI	NON	S.O.				
16.	L'huile de la friteuse est changée régulièrement.	OUI	NON	S.O.				
17.	Pour les friteuses, il faut un espace de 40 cm (16 po) entre le dessus de l'huile et toute flamme nue ou flamme pilote (ou une barrière incombustible d'au moins 20 cm [8 po] de haut).	OUI	NON	S.O.				
18.	Les friteuses sont dotées d'un système de contrôle de limite de température élevée.	OUI	NON	S.O.				



## ► SECTION H : CANTINE ET CUISINE (suite)

LISTE DE CONTRÔLE	OUI	NON	S.O.	DESCRIPTION	LIEU	RECOMMANDATIONS FORMULÉES	DATE DE LA CORRECTION
19. Les couteaux sont aiguisés périodiquement.	OUI	NON	S.O.				
20. Des gants en maille d'acier sont utilisés lors de la coupe des aliments.	OUI	NON	S.O.				
21. Les poignées de verrouillage des bols sont opérationnelles et utilisées sur des mixeurs du commerce.	OUI	NON	S.O.				
22. Les tables et les chaises sont en bon état et sont rangées dans des racks et non pas empilées contre les murs.	OUI	NON	S.O.				



## ▶ SECTION I : BUREAUX ET LIEUX DE TRAVAIL

LISTE DE CONTRÔLE		OUI	NON	S.O.	DESCRIPTION	LIEU	RECOMMANDATIONS FORMULÉES	DATE DE LA CORRECTION
1.	Le ménage est fait correctement dans les débarras et les salles de travail.	OUI	NON	S.O.				
2.	Les câbles et fiches électriques sont en bon état. Pas d'utilisation de rallonges électriques (l'usage limité de barrettes multiprises est acceptable).	OUI	NON	S.O.				
3.	Aucun câble électrique, téléphonique ou autre obstacle ne traîne dans les allées et couloirs.	OUI	NON	S.O.				
4.	L'accès aux équipements est aisé.	OUI	NON	S.O.				
5.	Le positionnement ergonomique des postes de travail informatiques est bon.	OUI	NON	S.O.				
6.	Les massicots sont munis d'un protège-doigts, et le bras de coupe reste en position haute si on le lève et le libère.							



## ► SECTION J : SALLES DE SCIENCE ET LABOS

LISTE DE CONTRÔLE	OUI	NON	S.O.	DESCRIPTION	LIEU	RECOMMANDATIONS FORMULÉES	DATE DE LA CORRECTION
1. Un plan d'évacuation est affiché dans chaque salle de classe.	OUI	NON	S.O.				
2. Les règles et procédures de sécurité sont affichées dans les laboratoires.	OUI	NON	S.O.				
3. Le ménage est fait correctement dans les placards de rangement.	OUI	NON	S.O.				
4. Des extincteurs portatifs sont pourvus, étiquetés, vérifiés mensuellement pour ce qui est de leur bonne pression et leur non-dégradation. Des inspections annuelles sont menées par une entreprise professionnelle, les rapports d'inspection sont archivés.	OUI	NON	S.O.				
5. Des détecteurs de chaleur et de fumée sont installés là où une flamme nue est utilisée.	OUI	NON	S.O.				
6. Des couvertures anti-feu sans amiante sont pourvues.	OUI	NON	S.O.				
7. Des fiches de données de sécurité des matériaux (FDSM) ou des fiches de données de sécurité (FDS) sont tenues à jour pour tous les produits chimiques.	OUI	NON	S.O.				
8. Des lunettes de sécurité sont fournies et utilisées.	OUI	NON	S.O.				
9. Une douche d'urgence avec lave-œil est installée, elle est testée périodiquement (et les résultats des tests sont archivés).	OUI	NON	S.O.				
10. Une trousse de premiers secours est fournie et réapprovisionnée.	OUI	NON	S.O.				



## ► SECTION J : SALLES DE SCIENCE ET LABOS (suite)

LISTE DE CONTRÔLE	OUI	NON	S.O.	DESCRIPTION	LIEU	RECOMMANDATIONS FORMULÉES	DATE DE LA CORRECTION
11. Les récipients contenant des produits chimiques sont correctement étiquetés et entreposés. Les substances chimiques dangereuses sont entreposées dans un endroit fermé à clé.	OUI	NON	S.O.				
12. Chaque laboratoire est équipé d'un dispositif d'arrêt d'urgence du gaz.	OUI	NON	S.O.				
13. Un disjoncteur différentiel de fuite à la terre est installé pour les prises placées dans un rayon de 2 mètres (6 pieds) autour des lavabos, etc.	OUI	NON	S.O.				



## ► SECTION K : SALLES DE CLASSE

LISTE DE CONTRÔLE	OUI	NON	S.O.	DESCRIPTION	LIEU	RECOMMANDATIONS FORMULÉES	DATE DE LA CORRECTION
1. Un plan d'évacuation est affiché dans chaque salle de classe.	OUI	NON	S.O.				
2. Les panneaux lumineux de sortie sont installés et fonctionnent correctement.	OUI	NON	S.O.				
3. Le ménage est fait correctement dans les placards de rangement.	OUI	NON	S.O.				
4. L'équipement audiovisuel est fixé à une table roulante suffisamment large et stable.	OUI	NON	S.O.				
5. Pas d'utilisation de rallonges électriques (l'usage limité de barrettes multiprises est acceptable).	OUI	NON	S.O.				
6. Aucun câble électrique, téléphonique ou autre obstacle ne traîne dans les allées et couloirs.	OUI	NON	S.O.				
7. Les massicots sont munis d'un protège-doigts, et le bras de coupe reste en position haute si on le lève et le libère.	OUI	NON	S.O.				
8. Du papier ignifuge est utilisé pour les décorations. Les décorations en papier ne doivent pas couvrir plus de 20 % de la surface du mur.	OUI	NON	S.O.				
9. Les produits chimiques dangereux sont stockés dans des armoires fermées à clé ou hors de la portée des enfants.	OUI	NON	S.O.				



## ► SECTION L : ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET ATELIER

	LISTE DE CONTRÔLE	OUI	NON	S.O.	DESCRIPTION	LIEU	RECOMMANDATIONS FORMULÉES	DATE DE LA CORRECTION
1.	Les consignes de sécurité sont affichées, notamment l'utilisation des équipements, la protection des yeux, etc.	OUI	NON	S.O.				
2.	L'espace d'opération autour des machines est suffisant.	OUI	NON	S.O.				
3.	Tous les équipements électriques sont à double isolation ou mise à la terre.	OUI	NON	S.O.				
4.	Un couloir est tracé autour des machines.	OUI	NON	S.O.				
5.	Des consignes sur le travail à chaud (tout processus qui peut être à l'origine d'un départ de feu en présence de matières inflammables) sont en place et sont suivies par le personnel.	OUI	NON	S.O.				
6.	Des interrupteurs de coupure d'alimentation sont installés et facilement accessibles.	OUI	NON	S.O.				
7.	Des procédures de blocage et verrouillage électriques sont en place.	OUI	NON	S.O.				
8.	Les panneaux électriques sont facilement accessibles (dégagement de 1 mètre [3 pieds]).	OUI	NON	S.O.				
9.	Les câbles et fiches électriques sont en bon état.	OUI	NON	S.O.				
10.	Des systèmes de récupération des poussières sont installés et maintenus en bon état.	OUI	NON	S.O.				



## ► SECTION L : ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET ATELIER (suite)

LISTE DE CONTRÔLE		OUI	NON	S.O.	DESCRIPTION	LIEU	RECOMMANDATIONS FORMULÉES	DATE DE LA CORRECTION
11.	Une bonne ventilation est assurée.	OUI	NON	S.O.				
12.	Des extincteurs portatifs sont pourvus, étiquetés, vérifiés mensuellement pour ce qui est de leur bonne pression et leur non-dégradation. Des inspections annuelles sont menées par une entreprise professionnelle, les rapports d'inspection sont archivés.	OUI	NON	S.O.				
13.	Des couvertures anti-feu sans amiante sont pourvues.	OUI	NON	S.O.				
14.	Des fiches de données de sécurité des matériaux (FDSM) ou des fiches de données de sécurité (FDS) sont tenues à jour pour tous les produits chimiques et matières dangereuses.	OUI	NON	S.O.				
15.	Des lunettes de sécurité sont fournies et utilisées.	OUI	NON	S.O.				
16.	Une trousse de premiers secours est fournie et réapprovisionnée.	OUI	NON	S.O.				
17.	Une douche d'urgence avec lave-œil est installée, elle est testée périodiquement (et les résultats des tests sont archivés).	OUI	NON	S.O.				
18.	Les tuyaux ordinaires en PVC ne SONT PAS utilisés pour l'air comprimé.	OUI	NON	S.O.				
19.	Le compresseur d'air est équipé d'une soupape de décharge de pression de travail correctement évaluée.	OUI	NON	S.O.				



► SECTION L : ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET ATELIER (suite)

LISTE DE CONTRÔLE		OUI	NON	S.O.	DESCRIPTION	LIEU	RECOMMANDATIONS FORMULÉES	DATE DE LA CORRECTION
20.	Les dispositifs de protection des machines sont installés et utilisés.	OUI	NON	S.O.				
21.	La tête du bras radial revient à sa position initiale lorsqu'elle est relâchée.	OUI	NON	S.O.				
22.	Les cabines de peinture sont pourvues d'un système de filtration. Des gicleurs d'incendie ainsi que des lampes et boîtiers électriques antidéflagrants sont installés.	OUI	NON	S.O.				
23.	Les serpillières et chiffons huileux sont entreposés dans des conteneurs fermés.	OUI	NON	S.O.				
24.	Les matières inflammables sont entreposées dans des armoires homologuées de rangement de produits inflammables.	OUI	NON	S.O.				
25.	Les bouteilles de gaz comprimé sont correctement fixées.	OUI	NON	S.O.				
26.	Le stockage aérien est interdit, hormis si l'endroit est pourvu d'échelles, de garde-corps et de plinthes de sécurité homologués OSHA.	OUI	NON	S.O.				



## ► SECTION M : GYMNASES ET AUDITORIUMS

	LISTE DE CONTRÔLE	OUI	NON	S.O.	DESCRIPTION	LIEU	RECOMMANDATIONS FORMULÉES	DATE DE LA CORRECTION
1.	Des plans d'évacuation sont affichés et les panneaux de sortie sont éclairés et fonctionnent correctement.	OUI	NON	S.O.				
2.	Les portes de sortie s'ouvrent vers l'extérieur et sont totalement dégagées de tout obstacle à l'intérieur comme à l'extérieur (à savoir, une accumulation de glace ou de neige qui empêcherait l'ouverture de la porte).	OUI	NON	S.O.				
3.	Toutes les portes de sortie (non équipées de dispositif antipanique) sont déverrouillées pendant que le bâtiment est occupé. Pas de chaînes, de pènes dormants enclenchés, etc.	OUI	NON	S.O.				
4.	Pas de chaînes, de pènes dormants, etc., sur les portes de sortie de secours équipées d'un dispositif antipanique.	OUI	NON	S.O.				
5.	Des extincteurs portatifs sont pourvus, étiquetés, vérifiés mensuellement pour ce qui est de leur bonne pression et leur non-dégradation. Des inspections annuelles sont menées par une entreprise professionnelle, les rapports d'inspection sont archivés.	OUI	NON	S.O.				
6.	Aucun câble électrique, téléphonique ou autre obstacle ne traîne dans les allées et couloirs.	OUI	NON	S.O.				
7.	Les planchers sont en bon état, pas de risque de glissade, les coutures des revêtements de sol protecteurs sont recouvertes d'un ruban adhésif pour prévenir les risques de trébuchement et de chute.	OUI	NON	S.O.				
8.	Les gradins et les sièges sont en bon état.	OUI	NON	S.O.				
9.	Des détecteurs de fumée et de chaleur sont installés au-dessus de la scène. Des gicleurs sont installés au-dessus de la scène.	OUI	NON	S.O.				
10.	Le câblage électrique des éclairages de la scène est relié à la terre et bien entretenu.	OUI	NON	S.O.				



## ► SECTION M : GYMNASES ET AUDITORIUMS (suite)

LISTE DE CONTRÔLE		OUI	NON	S.O.	DESCRIPTION	LIEU	RECOMMANDATIONS FORMULÉES	DATE DE LA CORRECTION
11.	Les rideaux de scène sont ignifuges ou retardateurs de flamme.	OUI	NON	S.O.				
12.	Les poteaux structurels et les murs derrière les panneaux de basketball sont rembourrés pour éviter les blessures.	OUI	NON	S.O.				
13.	L'accès aux passerelles et échelles est contrôlé.	OUI	NON	S.O.				
14.	Les masselottes, les cordes et les câbles sont en bon état.	OUI	NON	S.O.				
15.	Le ménage est fait correctement dans les placards de rangement. Le stockage de matières combustibles est limité.	OUI	NON	S.O.				
16.	Les produits chimiques dangereux sont stockés dans des armoires fermées à clé.	OUI	NON	S.O.				



# Formulario de autoencuesta para escuela

## ► SECTION N : VESTIAIRES DOUCHES ET BLANCHISSERIE

LISTE DE CONTRÔLE		OUI	NON	S.O.	DESCRIPTION	LIEU	RECOMMANDATIONS FORMULÉES	DATE DE LA CORRECTION
1.	Les accès aux sorties sont en bon état.	OUI	NON	S.O.				
2.	Le ménage est fait correctement.	OUI	NON	S.O.				
3.	Les casiers sont fixés aux murs.	OUI	NON	S.O.				
4.	L'éclairage est étanche.	OUI	NON	S.O.				
5.	Un disjoncteur différentiel de fuite à la terre est installé pour les prises placées dans un rayon de 2 mètres (6 pieds) autour des lavabos, etc.	OUI	NON	S.O.				
6.	Les tuyaux de machine à laver sont vérifiés et sont en bon état.	OUI	NON	S.O.				
7.	La gaine d'évacuation des sèche-linge est périodiquement nettoyée et les peluches sont éliminées. Il n'y a pas de peluches ou de vêtements accumulés derrière les sèche-linge.	OUI	NON	S.O.				
8.	Les ballons d'eau chaude sont sécurisés et équipés de soupapes de surpression.	OUI	NON	S.O.				



# Formulario de autoencuesta para escuela

## ► SECTION 0 : ATELIERS D'ENTRETIEN

	LISTE DE CONTRÔLE	OUI	NON	S.O.	DESCRIPTION	LIEU	RECOMMANDATIONS FORMULÉES	DATE DE LA CORRECTION
1.	Cette zone est interdite aux étudiants.	OUI	NON	S.O.				
2.	Les règles de sécurité sont affichées.	OUI	NON	S.O.				
3.	Le ménage est fait correctement.	OUI	NON	S.O.				
4.	Une bonne ventilation est assurée. Les systèmes de collecte de poussière sont installés et bien entretenus.	OUI	NON	S.O.				
5.	L'espace d'opération autour des machines est suffisant.	OUI	NON	S.O.				
6.	Tous les équipements électriques sont à double isolation ou mise à la terre.	OUI	NON	S.O.				
7.	Un couloir est tracé autour des machines.	OUI	NON	S.O.				
8.	La tête du bras radial revient à sa position initiale lorsqu'elle est relâchée.	OUI	NON	S.O.				
9.	Des interrupteurs de coupure d'alimentation sont installés et facilement accessibles.	OUI	NON	S.O.				
10.	Des procédures de blocage et verrouillage électriques sont en place.	OUI	NON	S.O.				
11.	Les câbles et fiches électriques sont en bon état.	OUI	NON	S.O.				
12.	Les panneaux électriques sont facilement accessibles (dégagement de 1 mètre [3 pieds]).	OUI	NON	S.O.				
13.	Des couvertures anti-feu sans amiante sont pourvues.	OUI	NON	S.O.				



## ► SECTION 0 : ATELIERS D'ENTRETIEN (suite)

	LISTE DE CONTRÔLE	OUI	NON	S.O.	DESCRIPTION	LIEU	RECOMMANDATIONS FORMULÉES	DATE DE LA CORRECTION
14.	Une trousse de premiers secours est fournie et réapprovisionnée.	OUI	NON	S.O.				
15.	Des lunettes de sécurité sont fournies et utilisées.	OUI	NON	S.O.				
16.	Des fiches de données de sécurité des matériaux (FDSM) ou des fiches de données de sécurité (FDS) sont tenues à jour pour tous les produits chimiques et matières dangereuses.	OUI	NON	S.O.				
17.	Une douche d'urgence avec lave-œil est installée, elle est testée périodiquement (et les résultats des tests sont archivés).	OUI	NON	S.O.				
18.	Les matières inflammables sont entreposées dans des armoires homologuées de rangement de produits inflammables ou dans des locaux ou des bâtiments d'entreposage séparés et résistants au feu.	OUI	NON	S.O.				
19.	Les matières inflammables sont tenues à l'écart de flammes directes, de surfaces chaudes et du contact avec les systèmes électriques.	OUI	NON	S.O.				
20.	Les cabines de peinture sont pourvues d'un système de filtration. Des gicleurs d'incendie ainsi que des lampes et boîtiers électriques antidéflagrants sont installés.	OUI	NON	S.O.				
21.	Les serpillières et chiffons huileux sont entreposés dans des conteneurs homologués fermés.	OUI	NON	S.O.				
22.	Les bouteilles de gaz comprimé sont correctement fixées.	OUI	NON	S.O.				
23.	Des fûts ou des réservoirs de confinement des déversements homologués EPA sont pourvus.	OUI	NON	S.O.				



## ► SECTION 0 : ATELIERS D'ENTRETIEN (suite)

LISTE DE CONTRÔLE	OUI	NON	S.O.	DESCRIPTION	LIEU	RECOMMANDATIONS FORMULÉES	DATE DE LA CORRECTION
24. Près des réservoirs de carburant, ou aux postes de remplissage de carburant, se trouvent des extincteurs d'incendie, des trousse de nettoyage en cas de déversement et des dispositifs appropriés de confinement des déversements. Ces endroits sont protégés par des poteaux de protection.	OUI	NON	S.O.				
25. Le stockage aérien est interdit, hormis si l'endroit est pourvu d'échelles, de garde-corps et de plinthes de sécurité homologués OSHA.	OUI	NON	S.O.				
26. Les échelles sont en bon état.	OUI	NON	S.O.				
27. À proximité des installations électriques, seules des échelles en fibre de verre ou en bois sont utilisées.	OUI	NON	S.O.				
28. Des consignes sur le travail à chaud (tout processus qui peut être à l'origine d'un départ de feu en présence de matières inflammables) sont en place et sont suivies par le personnel.	OUI	NON	S.O.				
29. Les tuyaux ordinaires en PVC ne SONT PAS utilisés pour l'air comprimé.	OUI	NON	S.O.				
30. Le compresseur d'air est équipé d'une soupape de décharge de pression de travail correctement calibrée.	OUI	NON	S.O.				
31. Les réservoirs de combustibles sont correctement signalés (à savoir, danger d'incendie, interdiction de fumer, type de carburant).	OUI	NON	S.O.				
32. Les réservoirs de combustibles sont correctement sécurisés (verrouillés, entourés de clôture, etc.).	OUI	NON	S.O.				



## ► SECTION P : ENSEIGNEMENT MÉNAGER

LISTE DE CONTRÔLE	OUI	NON	S.O.	DESCRIPTION	LIEU	RECOMMANDATIONS FORMULÉES	DATE DE LA CORRECTION
1. Les règles de sécurité sont affichées.	OUI	NON	S.O.				
2. Des couvertures anti-feu sans amiante sont pourvues.	OUI	NON	S.O.				
3. Un système de coupure d'urgence du gaz est installé et facilement accessible.	OUI	NON	S.O.				
4. Les couteaux sont aiguisés périodiquement.	OUI	NON	S.O.				
5. Des gants en maille d'acier sont utilisés lors de la coupe des aliments.	OUI	NON	S.O.				



## ► SECTION Q : TRANSPORTS

LISTE DE CONTRÔLE	OUI	NON	S.O.	DESCRIPTION	LIEU	RECOMMANDATIONS FORMULÉES	DATE DE LA CORRECTION
1. L'utilisation des véhicules est strictement limitée aux activités scolaires officielles.	OUI	NON	S.O.				
2. Les clés sont retirées des véhicules ; ceux-ci sont fermés à clé lorsqu'ils ne sont pas utilisés.	OUI	NON	S.O.				
3. L'entretien des véhicules qui sont utilisés pour les activités de l'école est effectué, qu'ils appartiennent ou non à l'école.	OUI	NON	S.O.				
4. La maintenance des véhicules est documentée.	OUI	NON	S.O.				
5. L'immatriculation des véhicules est en cours de validité.	OUI	NON	S.O.				
6. Les véhicules d'une capacité égale ou supérieure à 15 passagers, et ceux passant les frontières inter-états, sont enregistrés auprès du ministère des Transports des États-Unis (les lois peuvent varier selon les États).	OUI	NON	S.O.				
7. Le numéro du ministère des Transports des États-Unis est affiché en bonne place dans les véhicules concernés.	OUI	NON	S.O.				
8. Les conducteurs et les passagers respectent scrupuleusement les directives d'utilisation des ceintures de sécurité.	OUI	NON	S.O.				
9. La formation des conducteurs est requise pour tous les véhicules de transport de passagers, les camions de 1 tonne de charge utile et plus, les semi-remorques et les camions-plateforme.	OUI	NON	S.O.				
10. Les directives de l'école interdisent au personnel et aux élèves de monter à l'arrière des pick-up et des camions.	OUI	NON	S.O.				
11. Les conducteurs sont tenus d'utiliser les itinéraires approuvés.	OUI	NON	S.O.				
12. Les conducteurs ne peuvent pas transporter de passagers non autorisés.	OUI	NON	S.O.				



## ► SECTION Q : TRANSPORTS (suite)

	LISTE DE CONTRÔLE	OUI	NON	S.O.	DESCRIPTION	LIEU	RECOMMANDATIONS FORMULÉES	DATE DE LA CORRECTION
13.	Les conducteurs remplissent journellement une liste de vérification concernant leur véhicule.	OUI	NON	S.O.				
14.	Une vérification des dossiers DMV de conduite est effectuée pour toutes les personnes qui conduisent pour l'école.	OUI	NON	S.O.				
15.	Les conducteurs sont âgés d'au moins 21 ans.	OUI	NON	S.O.				
16.	Les conducteurs sont en bonne santé, et détiennent une carte médicale en cours de validité si cela est requis.	OUI	NON	S.O.				
17.	Le permis de conduire du conducteur est en cours de validité et correspond à la catégorie de véhicule conduit.	OUI	NON	S.O.				
18.	Les conducteurs n'ont pas reçu plus de deux contraventions au cours des trois dernières années.	OUI	NON	S.O.				
19.	Les conducteurs n'ont pas été responsables d'accidents au cours des trois dernières années.	OUI	NON	S.O.				
20.	Des formulaires de décharge de responsabilité médicale sont disponibles dans chaque véhicule transportant des passagers.	OUI	NON	S.O.				
21.	La supervision fournie est suffisante dans les véhicules transportant des passagers.	OUI	NON	S.O.				



## ► SECTION R : PREMIERS SECOURS

LISTE DE CONTRÔLE	OUI	NON	S.O.	DESCRIPTION	LIEU	RECOMMANDATIONS FORMULÉES	DATE DE LA CORRECTION
1. Un médecin ou une infirmière est sur place.	OUI	NON	S.O.				
2. L'école dispose d'un défibrillateur externe automatisé (DEA).	OUI	NON	S.O.				
3. Le DEA est vérifié et entretenu conformément aux exigences du fabricant ou de l'État.	OUI	NON	S.O.				
4. Une zone spécifique est réservée pour les soins médicaux.	OUI	NON	S.O.				
5. À l'heure actuelle, un échantillon représentatif du personnel est formé aux premiers soins ainsi qu'à la réanimation cardiorespiratoire.	OUI	NON	S.O.				
6. Un registre des blessures, des maladies et des traitements est tenu.	OUI	NON	S.O.				
7. Un registre des incidents et accidents est tenu (OSHA 300 et 301).	OUI	NON	S.O.				
8. Tous les médicaments et équipements sont mis sous clé et sont strictement contrôlés.	OUI	NON	S.O.				
9. Des trousse de premiers secours sont facilement accessibles et réparties dans toutes les installations de l'école.	OUI	NON	S.O.				
10. Le matériel et les médicaments de premiers secours sont réapprovisionnés selon les besoins et leur date de péremption est contrôlée tous les ans.	OUI	NON	S.O.				



## ► SECTION S : AIRES DE JEUX

LISTE DE CONTRÔLE	OUI	NON	S.O.	DESCRIPTION	LIEU	RECOMMANDATIONS FORMULÉES	DATE DE LA CORRECTION
1. Les aires de jeux sont conformes aux directives de la Commission américaine de sécurité des produits de consommation (CPSC).	OUI	NON	S.O.				
2. Des surveillants sont présents lorsque les aires de jeux sont utilisées.	OUI	NON	S.O.				
3. Les surfaces et équipements de jeux sont contrôlés et entretenus.	OUI	NON	S.O.				
4. Le sol est recouvert de matériaux élastiques sous les équipements.	OUI	NON	S.O.				
5. Une séparation adéquate est respectée entre les équipements.	OUI	NON	S.O.				
6. Il n'y a pas de risque d'échardes ou de projections.	OUI	NON	S.O.				



# Formulario de autoencuesta para escuela

## ► SECTION T : ACTIVITÉS ET SORTIES SCOLAIRES

LISTE DE CONTRÔLE		OUI	NON	S.O.	DESCRIPTION	LIEU	RECOMMANDATIONS FORMULÉES	DATE DE LA CORRECTION
1.	Chaque sortie scolaire fait l'objet d'une planification préalable (voir la feuille de travail sur la planification des activités et des sorties).	OUI	NON	S.O.				
2.	Les autorisations parentales sont préalablement obtenues.	OUI	NON	S.O.				
3.	Des formulaires de décharge de responsabilité médicale sont disponibles dans chaque véhicule transportant des passagers.	OUI	NON	S.O.				
4.	La supervision fournie est suffisante pour toutes les activités.	OUI	NON	S.O.				
5.	Chaque activité bénéficie d'une supervision compétente et qualifiée.	OUI	NON	S.O.				
6.	L'utilisation d'équipements de protection spécifiques est requise pour certaines activités particulières.	OUI	NON	S.O.				
7.	Une période d'échauffement est requise avant de pratiquer des activités sportives.	OUI	NON	S.O.				



## ► SECTION U : SURVEILLANCE DES ACTIVITÉS

LISTE DE CONTRÔLE		OUI	NON	S.O.	DESCRIPTION	LIEU	RECOMMANDATIONS FORMULÉES	DATE DE LA CORRECTION
1.	Toutes les activités sont supervisées par des superviseurs expérimentés et qualifiés.	OUI	NON	S.O.				
2.	Les superviseurs sont tenus de démontrer leur compétence dans l'activité qu'ils supervisent	OUI	NON	S.O.				
3.	Les superviseurs qui encadrent les activités dangereuses ont reçu une formation professionnelle.	OUI	NON	S.O.				
4.	Les superviseurs qui encadrent les activités très dangereuses ont reçu une formation professionnelle et sont certifiés (lorsque cela est possible).	OUI	NON	S.O.				
5.	Une supervision des activités scolaires menées à l'extérieur de l'école est fournie.	OUI	NON	S.O.				



## ► SECTION V : BORD DE L'EAU ET PISCINE

LISTE DE CONTRÔLE		OUI	NON	S.O.	DESCRIPTION	LIEU	RECOMMANDATIONS FORMULÉES	DATE DE LA CORRECTION
1.	Des sauveteurs surveillent les activités aquatiques.	OUI	NON	S.O.				
2.	Des panneaux indiquant qu'il n'y a pas de sauveteur en service sont placés bien en vue au bord de l'eau.	OUI	NON	S.O.				
3.	Il y a du personnel qualifié en réanimation cardiorespiratoire.	OUI	NON	S.O.				
4.	L'activité se déroule en eau claire (permettant à un nageur en difficulté d'être vu facilement).	OUI	NON	S.O.				
5.	Les équipements de sauvetage appropriés sont facilement accessibles ; une formation sur leur utilisation est donnée.	OUI	NON	S.O.				
6.	Des bracelets d'identification de couleurs différentes indiquant les niveaux de capacité à nager sont fournis.	OUI	NON	S.O.				
7.	Un système en binôme est utilisé.	OUI	NON	S.O.				
8.	Les plongeurs ne sont permis que depuis un plongeur.	OUI	NON	S.O.				
9.	Sur un lac, les zones de baignade sont délimitées par des bouées reliées par une corde.	OUI	NON	S.O.				
10.	Près de la rive, un observateur en bateau surveille les diverses activités de navigation de plaisance (telles que le canoë, la voile, la planche à voile, etc.).	OUI	NON	S.O.				



## ► SECTION V : BORD DE L'EAU ET PISCINE (suite)

LISTE DE CONTRÔLE		OUI	NON	S.O.	DESCRIPTION	LIEU	RECOMMANDATIONS FORMULÉES	DATE DE LA CORRECTION
11.	Les pilotes de bateaux sont formés au maniement du bateau spécifique qu'ils pilotent ; leur formation est documentée (vérifier les exigences spécifiques de l'État).	OUI	NON	S.O.				
12.	Le ventilateur d'extraction du compartiment moteur des bateaux à moteur est en état de marche, et les conduits sont correctement raccordés.	OUI	NON	S.O.				
13.	Des extincteurs portatifs sont pourvus, étiquetés, vérifiés mensuellement pour ce qui est de leur bonne pression et leur non-dégradation. Des inspections annuelles sont menées par une entreprise professionnelle, les rapports d'inspection sont archivés.	OUI	NON	S.O.				
14.	Tous les occupants d'un bateau doivent porter un gilet de sauvetage homologué.	OUI	NON	S.O.				
15.	Un observateur en bateau surveille toutes les activités de remorquage (telles que de planches, de skis nautiques, de structures gonflables, etc.).	OUI	NON	S.O.				
16.	Les réservoirs de carburant sont équipés d'une valve de réservoir et d'une vanne de distribution ainsi que d'un extincteur.	OUI	NON	S.O.				
17.	Il y a un réservoir de confinement des déversements de carburant homologué EPA.	OUI	NON	S.O.				



## ► CONSTATATIONS SUPPLÉMENTAIRES

DESCRIPTION	RECOMMANDATION

## AUTO-INSPECTION RÉALISÉE PAR *(Tous les participants doivent signer) :*

	DATE:
	DATE:
	DATE:

## RÉVISÉ PAR :

	DATE:
FONCTIONS :	